Dois-je quitter les études de droit ?

Par **Mpkh**, le **12/07/2020** à **16:35**

Bonjour,

Je suis étudiante en L2 de droit. Je me suis inscrite dans cette filière parce que je voulais devenir avocate spécialisée en droit pénal et droit familial.

En L1, j'étais passionnée par toutes les matières et j'avais 13 de moyenne. J'ai quitté ma fac pour m'inscrire dans une fac d'Île de France car la fac où j'étais n'avait pas bonne réputation et figurait parmi les dernières fac de droit. Je voulais avant tout me perfectionner et pouvoir m'insérer plus facilement dans le marché.

Mais voilà qu'en L2 tout a basculé. J'ai commencé à collectionner les 6/20. Je savais que la L2 était difficile mais ça a été un énorme choc pour moi qui n'ai pas l'habitude d'avoir ces notes piteuses. En effet, je suis une grande bosseuse et révisais dans les transports, le soir, pendant mes pauses... Plus les profs m'expliquaient les exercices juridiques, plus je ne comprenais pas. Je me documentais dans les manuels en vain. J'ai réalisé que pour la première fois j'étais une élève en difficulté (au lycée j'avais tout le temps des 16, 17, 18). J'ai commencé à sombrer dans la dépression. Avec tous les efforts que j'ai fournis, je suis passée d'un 7 de moyenne à un 10. Au conseil on m'a adressé des encouragements mais j'ai perdu tout espoir. J'ai l'impression que je ne dépasserai jamais le 10. Par ailleurs, je ne trouve aucune logique aux dissertations, je peine à réaliser un bon commentaire et j'ai toujours des notes autour de 10 aux cas pratiques. J'ai voulu effectuer un stage dans un cabinet d'avocat spécialisé en droit pénal et droit de la famille pour avoir un peu de concret mais mon stage a été annulé à cause du coronavirus. Ça aurait pourtant fait un poids dans mon dossier...

Voyant comment des étudiants avec 15 de moyenne se font recalés dans les masters de leur choix, j'ai perdu tout espoir de devenir avocate. Je me dis aussi que quand on choisi des études, c'est parce qu'on est passionné et qu'on a une certaine facilité. Mais je ne suis plus passionnée (je l'étais jusqu'au début de la L2), et je n'ai aucune facilité. D'ailleurs, quand les profs publiaient les notes, je voyais que je figurais parmi les derniers.

Croyez-vous que je devrais me réorienter ou persévérer ?

Par **Mpkh**, le **12/07/2020** à **18:12**

Merci beaucoup ! Je ne m'attendais pas à un message aussi motivant. La plupart des gens qui savent que je galère dans les études de droit me conseillent de me réorienter.

Concernant le problème de confiance en soi, je dois travailler dessus avec ma psy à partir de septembre.

Pour finir, si j'ai besoin de quoi que ce soit je n'hésiterais pas à revenir vers vous. Encore merci beaucoup?

Par **Lorella**, le **12/07/2020** à **18:20**

Bonjour. Peut-être que vous travaillez trop. Restez assise à étudier des heures finit par embrouiller votre cerveau qui sature. Il faudrait vous investir dans une activité sportive régulière. Je pense que ça vous aiderait beaucoup.

Si tu n'arrives pas à penser, marche ;

si tu penses trop, marche ;

si tu penses mal, marche encore.

Jean Giono

Par **Mpkh**, le **12/07/2020** à **18:28**

Oui j'y ai pensé. Je me suis inscrite en salle de musculation. Et je voulais faire aussi de la natation mais j'ai peur d'être trop chargée.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2020** à **07:54**

Bonjour

Je rejoins entièrement Loup des dunes et Lorella.
Il ne faut surtout pas baisser les bras, mais il est également important de faire des breaks pour ne pas saturer.

En revanche, il y a quelque chose qui m’interpelle

[quote]
la fac où j'étais n'avait pas bonne réputation et figurait parmi les dernières fac de droit.

[/quote]
Ah quel classement faites-vous référence ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Mpkh**, le **13/07/2020** à **12:55**

Je ne m'en rappelle plus mais elle figurait bien parmi les dernières. J'ai vérifié sur le net mais je ne retrouve plus le site. Il y a un seul et mon ancienne fac ne figure plus dans le classement.

Par **Isidore Beautrelet**, le **13/07/2020** à **13:44**

Si ça se trouve ce classement n'avait absolument aucune valeur !
La réputation d'une fac c'est quelque chose de très subjectif.

Je pense que votre décision de changer de fac a peut-être été un peu précipitée. Avez-vous réussi à vous acclimater à votre nouvelle fac car ça peut également jouer sur vos résultats ?

Par **Mpkh**, le **13/07/2020** à **15:52**

Non, elle n'a pas été précipitée, j'y ai longuement réfléchi. D'ailleurs j'en ai parlé à mon entourage avant de quitter mon ancienne fac.

Et non, je n'arrive toujours pas à m'adapter à ma nouvelle fac, après c'est sans doute parce que je suis à CY Cergy-Paris Université (une fac qui tente d'avoir le même niveau que les facs parisiennes).

Mais après je ne regrette pas d'avoir quitté mon ancienne fac. Il y avait certes de bons professeurs, mais certains donnaient des conseils douteux. Par exemple j'avais des profs qui disaient qu'il fallait systématiquement compléter nos cours avec des manuels car les cours des profs ne suffisent pas alors que les profs d'ici justement ne veulent pas qu'on s'éloigne du cours. Mais ça, on me l'a dit quelques jours avant les rattrapages... Pourtant ma sœur me disait que c'était louche qu'on me demande de compléter les cours avec des manuels sachant que le cours du prof est censé être complet.

Par **Isidore Beautrelet**, le **14/07/2020** à **08:21**

Bonjour

[quote]
Non, elle n'a pas été précipitée, j'y ai longuement réfléchi

[/quote]
Je voulais plutôt dire que le motif qui vous a poussé à changer de fac, n'était pas un bon motif.
Normalement on change de fac à partir de la L3, si notre fac d'origine ne propose pas les

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Masters que l'on vise.

[quote]
je suis à CY Cergy-Paris Université (une fac qui tente d'avoir le même niveau que les facs parisiennes).

[/quote]
Je pense que vous avez une vision faussée de ce qu'on appelle le niveau d'une faculté.
Le célèbre classement Shanghai qui met en lumière nos facs parisiennes ne prends en compte que le dynamique recherche. En revanche, il n'évalue ni la qualité de l'enseignement ni l'insertion professionnelle des étudiants.

[quote]
Pourtant ma sœur me disait que c'était louche qu'on me demande de compléter les cours avec des manuels sachant que le cours du prof est censé être complet

[/quote]
Pas du tout ! Et bien au contraire, il est toujours bien de consulter un manuel en parallèle de son cours pour avoir une approche différente de celle de son professeur.
Et de toute manière vous êtes bien obligé de sortir de votre cours pour préparer vos TD.

Par **Hfjk**, le **14/07/2020** à **16:21**

Je ne suis pas de Métropole (je sais que vous pensez que je viens d'une fac de province).

Ma fac ne proposait qu'un master qui ne m'intéressait pas.

J'avais de plus des problèmes personnels qui ne me retenaient et ne me retiennent pas dans mon département d'origine...

(C'est toujours l'auteur du poste, je n'arrive plus à me connecter sur l'ancien compte)

Par **Isidore Beautrelet**, le **15/07/2020** à **13:41**

[quote]
Ma fac ne proposait qu'un master qui ne m'intéressait pas.

[/quote]
Ah bah fallait commencer par là ?
Du coup, vous avez bien fait de changer de faculté.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Repart**, le **31/07/2020** à **11:03**

Honnêtement, je pense que le problème vient de la méthode et de la peur de l'échec. Personnellement de la L1 au M1 j'étais tétanisé je suivais tous les cours m'épuisant pour peu d'efficience. Jusqu'au jour ou j'ai redoublé mon M1 pas de rattrapage dans ma faculté.

Aussi paradoxale que cela puisse paraitre cela m'a libéré, j'ai revu toute ma méthode, j'ai abandonné les cours qui étaient a mon gout des brides de droit n'ayant que peu d'intérêt, acheter les emmental Francis lefèvre dans mes matières à TD et travailler de façon extrêmement assidue tous les jours au moins 9h pdt 7 mois. Résulats je suis passé de 10 de moyenne à 15,5 sur l'année donc je pense qu'il faut surtout trouver sa propre méthode et cultiver sa confiance en soi, car cette culture de la soumission dans les études juridiques est désespérante, à croire qu'on est devenu des souris de laboratoire bon à suivre un système prédéfini qui nous conduit à l'épuisement sans l'enrichissement de nos propres cursus. En vérité les universités hors ASSAS et la Sorbonne n'ont pas les moyens pour offrir des formations de qualité, alors autant se former soi-même.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/07/2020** à **13:20**

Bonjour

[quote]
acheter **les emmental** Francis lefèvre dans mes matières à TD

[/quote]

Je ne savais que le cabinet Francis Lefebvre avait lancé une activité de fromagerie ?
Ah les joies de l'écriture intuitive !?

[quote]
En vérité les universités hors ASSAS et la Sorbonne n'ont pas les moyens pour offrir des formations de qualité, alors autant se former soi-même.

[/quote]

Je pense que vous allez faire bondir pas mal de professionnels du droit qui ne sont pas issu de ces facultés.

Comment pouvez-vous faire cette affirmation ? Avez-vous étudié dans l'ensemble des facultés de droit de France ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je veux bien croire que vous avez eu une mauvaise expérience dans votre fac mais ce n'est pas une raison pour généraliser.

[quote]
cette culture de la soumission dans les études juridiques est désespérante, à croire qu'on est devenu des souris de laboratoire

[/quote]

Là j'ai dû mal à vous suivre. Jusqu'à preuve du contraire les étudiants sont libre dans le choix de leur méthode de travail.

Par **Repart**, le **31/07/2020** à **13:50**

Bonjour,

Premièrement veuillez m'excuser concernant mon message ne m'étant pas relu mon correcteur orthographique a fait des siennes. Je parlais ici des Memento pratique Francis Lefebvre qui sont des livres bien plus développés et intéressant d'un point de vue pédagogique que les cours que j'ai eu la chance d'avoir.

Concernant la qualité des Universités, moi même ayant étudié en Province je ne critique aucunement les étudiants qui sont laissés pour compte dans les formations. Je constate seulement que nos cours sont d'une grande pauvreté juridique, et à part deux trois Professeurs vraiment impliqués il n'y a peu de plus value à suivre les cours magistraux. A mon avis il serait plus préférable de dématérialiser les cours et nous donner gratuitement et pour tous d'excellents livres. Les Travaux dirigés étant maintenue et renforcé on resterait en contact avec l'essence du droit la dialectique, ce qui aurait pour effet de niveler par le haut la culture et la formation des juristes en France.

Ou sinon qu'on facilite l'embauche des doctorants et qu'on triple les heures de cours, afin d'approfondir.

En réalité, et ce témoignage ne vaut que pour moi, j'ai réalisé en travaillant et en approfondissant par moi même que j'adorais le droit. Quand je regarde mon cours en successions et libéralités, je me rends compte qu'il s'agit d'un cours de surface, aucune technique d'optimisation fiscale étant vue, ni le catalogue même des donations spéciales préciputaire ect. Et il est vrai que lorsque j'ai investi et que j'ai étudié quasiment tout le livre (Memento Francis Levbre)pour la première fois je sentais la cohérence juridique, la matrice du droit.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

En me format par moi même je suis passé d'un élève vraiment moyen, à plutôt bon.

Quand à la partie de formation, je pense qu'il est unanime que tous les étudiants suivent la même formation, donc ma question est ou la liberté, et comment s'émanciper d'un système qui sanctionne académiquement le non suivi de l'idée dominante c'est à dire la thèse du Professeur ?

A mon sens le droit qui reste une science métaphysique devrait être une formation avec une richesse importante d'avis, et de contradictions . Quelle place du droit comparé dans nos cursus? Et après on s'étonne qu'on ne peut travailler à l'étranger. Je pense que chaque étudiant doit réussir à s'émanciper d'un système qui prend 30% de clone.

Finalement je me suis rendu compte que le système avait réussi à me faire détester une science qui me correspondait totalement, mais expliquez moi pourquoi tant de sélection, alors même que nos cursus sont fades et inconsistants. Je peux encore l'admettre à Paris I et II au regard de la richesse de leurs cours mais à Bordeaux, Lyon,Montpellier quel est le but?

Les professeurs devraient nous pousser à nous enrichir continuellement et faire preuve d'une plus grande humilité.

C'est un vaste débat et je peux comprendre que l'on en soit pas d'accord avec ce que je dis, néanmoins je suis certain que d'excellents professionnels sortent de faculté de province mais il est vrai qu'on a pas tous la chance d'avoir les meilleurs Professeurs.

Qu'en pensez vous? Loin de moi l'idée de vouloir diviser ou insulter un système qui me forme quasiment gratuitement, mais mon expérience n'a pas été que positive.

Pour revenir à un sujet plus personnel que me conseillez vous entre le M2 immobilier de Montpellier et le M2 urba construction de Poitiers, c'est en vue d'intégrer l'INFN.

Merci en espérant ne pas vous avoir dérangé ou énervé par mes propos, certainement trop acerbe par moment, et en m'excusant pour mon orthographe je suis en stage et ce n'est pas évident de se relire.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/07/2020** à **14:18**

[quote]
Je parlais ici des Memento pratique Francis Lefebvre qui sont des livres bien plus développés et intéressant d'un point de vue pédagogique que les cours que j'ai eu la chance d'avoir.

[/quote]
Et oui, contrairement à l'emmental il n'y a pas de trous dans les Mementos Francis Lefebvre ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Plus sérieusement, il faut comprendre qu'un enseignant-chercheur ne pourra jamais faire un cours totalement complet avec le nombre d'heures dont il dispose.
On ne peut pas comparer le contenu d'un manuel avec celui d'un cours.

De ce fait, je vous rejoins entièrement que vous proposez d'augmenter les heures du cours. Mais il faudra modifier la législation qui encadre le nombre maximum d'heures qui peut donner un enseignant-chercheur.

[quote]
Quand à la partie de formation, je pense qu'il est unanime que tous les étudiants suivent la même formation, donc ma question est ou la liberté

[/quote]
Tout simplement parce que ce sont les mêmes lois qui s'appliquent sur le territoire français. Mais il y a tout de même des différences entre les plaquettes. Exemple en Franche-Comté, il y a un cours de Droit rural en M1 droit des affaires.

Quoiqu'il en soit cela n'est pas propre aux études de droit. On peut dire la même des études de médecine, de sciences ... ...

[quote]
Quelle place du droit comparé dans nos cursus? Et après on s'étonne qu'on ne peut travailler à l'étranger

[/quote]
Il me semble qu'il existe des Masters de droit comparé.

Dans ma fac, il y avait un cours de droit comparé (Common Law, Droit Allemand, Droit Chinois) qui été proposé dès la LD3.
Sauf que très peu d'étudiants choisissaient ce cours (une année il n'y a eu que 6 inscrits mais l'enseignant à tout de même tenu à assurer le cours).
Résultat ce cours a fini par être retiré des plaquettes.
Ainsi l'absence de cours de droit comparé s'explique aussi par la manque d'intérêt des étudiants pour cette matière.

[quote]
il est vrai qu'on a pas tous la chance d'avoir les meilleurs Professeurs donc exemple dans nos promotions.

[/quote]
Je vais reprendre les propos de Chris l'un de nos modérateurs "*un professeur aussi émérite soit il n'apprendra pas aux poissons à voler".*

Et surtout c'est quoi un bon enseignant-chercheur ? Leur notoriété découle de leurs

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

publications. Or, j'en ai déjà fait l'expérience, on peut voir des personnes qui pondent des articles très brillants mais qui ne sont pas très pédagogue.

Pour votre question sur les Masters, ne connaissant pas ces formations, je ne peux malheureusement pas vous répondre.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés